

Session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean Est, tenue le lundi 20 janvier 2020 à 19:30 heures, en la salle Tremblay-Équipement, salle des délibérations régulières du Conseil, située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents :

LE MAIRE : M. FRANÇOIS CLAVEAU
LA MAIRESSE-SUPLÉANTE : MME JESSICA TREMBLAY
LA CONSEILLÈRE : MME KATIE DESBIENS
LES CONSEILLERS : M. YVAN THÉRIAULT
M. ÉRIC LACHANCE
M. JEAN-CLAUDE BHÉRER
M. DOMINIQUE COTÉ

membres de ce Conseil et formant quorum.

Assiste également à la séance M. PHILIPPE LUSINCHI, Directeur général par intérim.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

14.01.20

Il est proposé par Mme la conseillère Katie Desbiens, appuyée par M. le conseiller Éric Lachance et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU BUDGET 2020

M. Philippe Lusinchi, Directeur général par intérim, fait la lecture du document explicatif visant le budget 2020 en résumant les éléments essentiels.

15.01.20

Il est proposé par M. le conseiller Yvan Thériault, appuyé par Mme la conseillère Katie Desbiens et résolu à l'unanimité des membres présents que ce Conseil entérine les prévisions budgétaires pour l'année 2020 telles que déposées et qui se détaillent comme suit :

BUDGET 2020			
DOCUMENT EXPLICATIF CONCERNANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 DÉPOSÉES À LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL LUNDI LE 20 JANVIER 2020			
RECETTES			
DESCRIPTION	Estimation 2019	Budget 2019	Budget 2020
1.- Revenus de taxes	4 318 713 \$	4 315 935 \$	4 468 057 \$
2.- Compensation tenant lieu de taxes	65 456 \$	52 180 \$	67 885 \$
3.- Autres revenus de sources locales	756 565 \$	984 210 \$	725 329 \$
4.- Transferts conditionnels et inconditionnels	218 359 \$	186 938 \$	246 635 \$
TOTAL DES RECETTES	5 359 093 \$	5 539 263 \$	5 507 906 \$

DÉBOURSÉS			
DESCRIPTION	Estimation 2019	Budget 2019	Budget 2020
1.- Administration générale	649 679 \$	665 256 \$	706 396 \$
2.- Sécurité publique	417 649 \$	409 999 \$	423 171 \$
3.-Transport	1 093 269 \$	946 072 \$	1 086 861 \$
4.- Hygiène du milieu	1 669 422 \$	1 828 669 \$	1 617 324 \$
5.- Santé et bien-être social	675 \$	6 000 \$	4 500 \$
6.- Aménagement du territoire et développement	217 722 \$	172 831 \$	169 454 \$
7.- Loisirs et cultures	807 544 \$	820 665 \$	847 511 \$
8.- Frais de financement	501 086 \$	564 961 \$	461 345 \$
SOUS-TOTAL	5 357 046 \$	5 414 453 \$	5 316 562 \$
9.- Autres activités financières et affectations	145 137 \$	124 810 \$	191 345 \$
TOTAL DES DÉBOURSÉS	5 502 183 \$	5 539 263 \$	5 507 906 \$
SURPLUS (DÉFICIT) ANTICIPÉ	<u>143 090 \$</u>	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>

TABLEAU DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
	2019	2020
EVALUATION IMPOSABLE	255 195 800 \$	258 036 900
PROPORTION MÉDIANE	100 %	101 %
FACTEUR COMPARATIF	1.00	0.99
TAUX D'ENDETTEMENT /RICHESSSE FONCIÈRE AU 1 ^{ER} JANVIER	5.40 %	4.96 %
% DU BUDGET AFFECTÉ AU SERVICE DE LA DETTE	33.60 %	33.42 %

TAXATION	2019	2020
TAUX DE TAXE FONCIÈRE	1.02/100 \$	1.04/100 \$
TAUX DE TAXE POUR LES IMMEUBLES DE 6 LOGEMENTS ET PLUS	1.0812/100 \$	1.1024/100 \$
TAUX DE TAXE POUR LES IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS (COMMERCIAUX)	2.15/100 \$	2.15/100 \$
TAUX DE TAXE POUR LES IMMEUBLES INDUSTRIELS	2.20/100 \$	2.20/100 \$
TAUX DE TAXE POUR L'AGRICULTURE	1.00/100 \$	1.00/100 \$
COMPENSATION POUR LES ORDURES ET COLLECTE SÉLECTIVE	209 \$	230 \$
COMPENSATION POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE	420 \$	420 \$
COMPENSATION POUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE	56 \$	56 \$
COMPENSATION POUR UNE PISCINE	119 \$	119 \$
COMPENSATION POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'EGOUT	63 \$	63 \$
COMPENSATION POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES	82 \$	82 \$
COMPENSATION POUR UNE FOSSE SEPTIQUE	61 \$	61 \$
(Sauf pour les ordures et la récupération, tout logement supplémentaire au premier équivaut à .75/unité)		

Classes d'entreprises agricoles	Classe	Unité(s)
1 à 25 unités animales	1	2
26 à 75 unités animales	2	4
75 à 150 unités animales	3	6
151 unités À 200 unités animales	4	8
201 unités animales et plus	5	11

Classes d'entreprises commerciales	Classe	Unité(s)
1 à 3 employés	1	0.5
4 à 6 employés	2	1
7 à 9 employés	3	1.5
10 employés et plus	4	2.5

Il est en outre résolu que la Municipalité de Saint-Bruno publie un document explicatif sur le budget 2020 dans une prochaine édition du journal Le Brunois et ce, conformément aux prescriptions de l'article 957 du Code municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Aucune question sur les prévisions budgétaires présentées.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

16.01.20

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme la conseillère Jessica Tremblay de lever la séance. Il est 19 h 41.